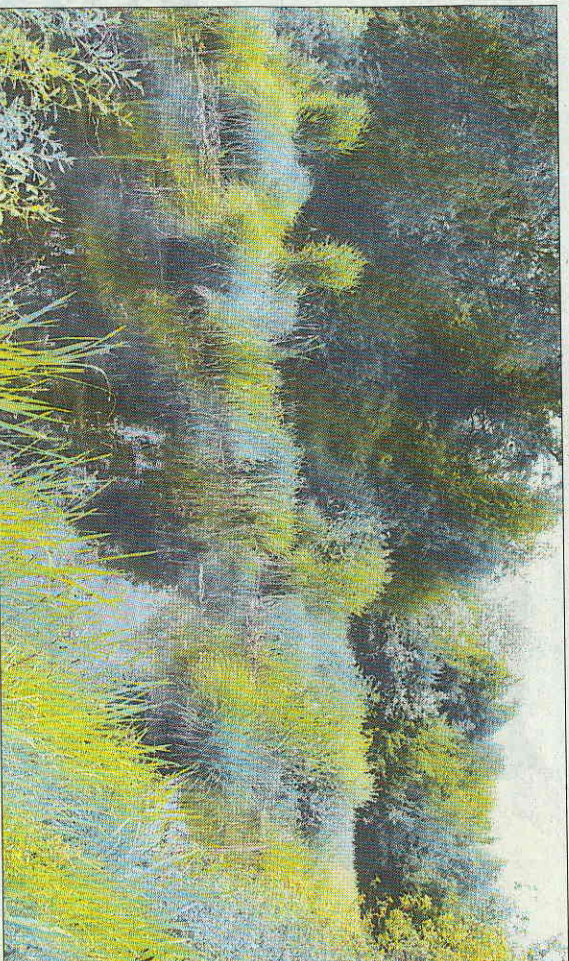


SEINE-ET-MARNE • Comprendre le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (2)

## SAGE : une stratégie à 173 millions

Après de multiples réunions, d'études et d'années d'effort, la stratégie du SAGE des deux Morin a été actée autour de 6 enjeux prioritaires déclinés en 22 objectifs et 68 mesures pour un coût estimé à 173 millions d'euros sur 10 ans.



Les marais de Saint Gond ont prouvé leur utilité...

Comme promis, nous détaillons aujourd'hui les stratégies du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des deux Morin. Par ordre d'importance, les enjeux sont les pollutions diffuses, les milieux naturels et les zones humides, les inondations, l'alimentation en eau potable, les pollutions ponctuelles et les activités de loisirs.

Le SAGE est dans sa phase rédactionnelle avant l'enquête publique prévue en 2014 et sa mise en œuvre en 2015. Toutes les actions des collectivités locales devront être conformes à ses stratégies (PLU...) pour un coût estimé sur 10 ans de 173 millions d'euros et même « 412,3 millions d'euros sur 60 ans avec un bénéfice de 95 millions sur cette période et 116 millions avec les valeurs patrimoniales », détaille le document de synthèse du SAGE.

### Répartition des coûts

La Commission locale de l'eau (l'organe pilote du SAGE) précise la répartition du financement : 32 % par les syndicats de rivières, 23 % par la profession agricole, 20 % par les collectivités eau pota-

ble, 12 % par les porteurs MAEST / SAFER, 7 % par la structure porteuse du SAGE, 3 % par les gestionnaires de zones humides, autres 3 % (principalement des structures financées par des impôts ou des taxes).

Cela fait beaucoup d'argent dans un moment où le robinet des subventions se tarit, y compris pour les travaux d'assainissement et de l'eau potable. Il en reste donc pour des opérations environnementales ciblées, très ciblées même.

### Des enjeux fédérateurs

Globalement, les différents enjeux sont fédérateurs... Qui peut raisonnablement s'opposer à la lutte contre les pollutions diffuses, à la préservation des milieux naturels et des zones humides, à la protection des populations contre les inondations ou à la sécurisation des approvisionnements en eau potable? Per-  
sone évidemment!

Mais à y regarder de près, les mesures proposées ressemblent à un inventaire à la Prévert de bonnes intentions

particulièrement orientées :

« Le SAGE prévoit d'atteindre un bon état écologique des rivières en assurant la libre circulation des espèces et des sédiments, la restauration des milieux aquatiques, le développement des berges » (2<sup>e</sup> enjeu).

Des sédiments chargés en métaux lourds et en PCB. Les évaluer ne règle pas le problème, il le déplace finalement en mer (ce qui est interdit, que fait l'ONEMA?) en ouvrant le parcours par la suppression des vannages. L'expérience d'une rivière sans eau cet hiver a montré les limites de l'exercice : les berges se sont effondrées, les arbres sont tombés par centaines, les fondations des maisons mises à l'air libre ont éclaté sous l'effet du gel. Cela n'est-il pas en opposition avec les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> enjeux où il est enfin question des habitants, de leur protection et celle de leurs biens?

Décidément, dans les idées du SAGE, il vaut mieux être grenouilles, gardons et orties que contribuables... Cela rappelle les conditions de mise

en œuvres des éoliennes, quand d'éventuelles gênes aux chauves-souris sont d'avantage prises en compte que l'avis des habitants (voir du côté de l'épine aux Bois, par exemple...).

### Les zones humides

Le SAGE se penche avec justesse sur les zones humides : « Asséchés et dégradés, les zones humides disparaissent malgré les nombreux services rendus ». Ces zones servent de tampons aux inondations, à l'épuration naturelle des eaux (NDLR : dans les marais de Saint Gond, il existe des bactéries « nitratophages » qui épurent l'eau). Ces marais participent efficacement à la recharge de la nappe phréatique. Le SAGE a donc comme stratégie « de recenser les zones humides pour mieux les connaître, les protéger (acquisition, inscription dans les documents d'urbanisme), et de les restaurer

en mettant en place des plans de gestion et d'entretien. » C'est-à-dire finalement, faire l'opposé de ce qui est fait depuis de

nombreuses années à savoir évacuer aussi vite que possible les eaux de pluies dans les rivières, empêchant entre autres les nappes phréatiques de se recharger convenable-

ment. Pour lutter contre ce constat, le SAGE préconise donc de limiter les prélèvements d'eau. Causes et conséquence, une fois encore, sont confondues.

### Un SAGE, VRP du bio

La lutte contre les pollutions diffuses pointe deux coupables, les agriculteurs et les habitants qui cultivent leur potager. Le SAGE s'investit aussi dans la promotion de l'agriculture bio «...de plus, les mesures opérationnelles de conversion des systèmes agricoles (chéance 2015) vers des systèmes demandant moins de fertilisation (conversion herbe et agriculture biologique) sur les zones les plus sensibles (captage alimentaire en eau potable) seront conservées... Ces mesures seront contractées au cas par cas avec des agriculteurs volontaires et s'appuieront sur un programme de communication spécifique ayant pour objectif de valoriser l'agriculture biologique. » Le SAGE enfle donc un costume de VRP du « bio », un costume bien vert...

Car il en aura fallu du temps, des réunions, et des études onéreuses pour en arriver à cette définition des stratégies du SAGE des deux Morin. Des stratégies qui ressemblent comme deux gouttes d'eau claire à celles de nombreux autres SAGE de la zone de l'Agence de l'eau Seine-Normandie : les mêmes idées, les mêmes mots dans le même ordre, les mêmes oublis d'accords du Grenelle 2. On aurait voulu imposer des stratégies identiques à tout le territoire de ce bassin que l'on ne s'y serait pas autrement pris : stigmatiser l'agriculture, promouvoir l'agriculture biologique, préférer les grenouilles et les orties aux problèmes des habitants, confondre causes et conséquences, traiter ces dernières à coût de millions d'euros et de contraintes...

Finalement, le SAGE des deux Morin ressemble aux idées prônées par les écologistes politiques. Les électeurs ont séchement claqué la porte au nez de ces derniers, se pourrait-il qu'ils soient de retour par la fenêtre par le biais de l'Agence de l'eau et des SAGE? Ce serait certainement avoir une vision polémistes des choses que de l'affirmer... Mais cela expliquerait la ténacité de l'Agence de l'eau à préférer subventionner le retour des saumons imaginaires que l'assainissement collectif, réaliser des maternités à moustiques (voir en Haute-Marne le résultat de la restauration de la continuité écologique...) que de mettre en œuvre les conditions du développement de l'hydroélectricité pour une énergie disponible, durable, renouvelable, et conforme au Grenelle 2. Mais où vont-ils finalement trouver ces 173 millions d'euros, quand on n'en trouve pas 200.000 pour relier un village à sa station de dépuraton? La réponse semble évidente, chez les si chers contribuables...